



# A V I S P U B L I C

Édition du 7 septembre 2019

## **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0881-2019**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 3 septembre 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0881-2019 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de modifier les articles 45.3, 45.3 b) et 45.3 e), les annexes « N » pour les stationnements au centre-ville et « P » dans le secteur du Zoo de Granby et la définition de préposé aux stationnements et l'annexe « C » concernant les stationnements du CIUSSS ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 6 septembre 2019.

L'assistante-greffière,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier